

dix-neuvième siècle, l'Europe représentait sans une grande mesure la société des Etats. Il n'était pas difficile pour un pays d'être pleinement représenté à l'étranger; il suffisait d'environ une douzaine d'ambassadeurs. A l'époque de la Société des Nations, le "concert" comprenait environ soixante-dix Etats. Trente ans plus tard, il y avait près de 120 membres aux Nations Unies. De nouveaux Etats, parmi lesquels se trouvent de minuscules pays, sont admis à l'Organisation à chaque session de l'Assemblée générale.

Nous avons établi 65 missions diplomatiques permanentes auprès d'Etats souverains ou d'organisations comme les Nations Unies et l'OTAN. Bon nombre de ces missions sont également accréditées auprès d'autres Etats. Nous avons en outre un certain nombre de missions consulaires et autres. Nous avons enfin des représentants auprès des Commissions internationales de contrôle qui poursuivent leur tâche en Indochine.

Notre réseau de missions continue de s'étendre. Nous sommes en train d'ouvrir des missions en Ethiopie et au Sénégal, et d'ici un an environ se terminera une nouvelle phase d'expansion qui nous donnera alors treize missions réparties par toute l'Afrique.

Notre effort sur le plan diplomatique doit donc être à l'échelle du monde. En élargissant notre représentation à l'étranger nous tenons pleinement compte de la nature et de l'importance de nos intérêts à l'intérieur d'une association ou d'une région déterminée: le Commonwealth, les nations francophones, l'Europe occidentale par exemple. Nous tenons